



Reprise d'appartement / Impayés / Loi Beteille

Par **Stephadc**, le 19/03/2024 à 21:43

Bonjour

Je vous résume ma situation. Propriétaire d'un appartement que je loue à Paris, notre locataire ne paye plus ces loyers depuis Mai 2023.

Nous suivons une procédure d'expulsion « classique » organisé par notre GLI. Depuis quelques mois, il semblerait que le locataire soit parti de l'appartement (volets clos / boîte au lettres pleine/ pas de voiture sur le parking/ compteur d'eau qui ne bouge plus, vérifié par les voisins)

Notre GLI veut changer la procédure en cours (qui date de Mai l'an dernier) pour une procédure « loi Beteille ».

Pouvez vous m'éclairer ? Cette procédure ira t'elle plus vite? Il me semblait que nous étions un peu au bout d'une procédure d'expulsion normale. Cette procédure commencerait ce mois ci. Quand pensez-vous raisonnablement que je puisse récupérer mon appartement ? Merci de votre réponse

Par **Pierrepauljean**, le 19/03/2024 à 21:49

bonjour

quelques informations ici

<https://lbb-huissier-versailles-78.fr/huissier-justice-abandon-logement/>